

Déclaration liminaire de la FDSU CNAS du 2 mars 2006.

Monsieur le Président, nous sommes réunis aujourd'hui pour le premier CNAS de cette année 2006, en principe appelé CNAS prospectif, le premier également de cette nature depuis 2 ans. C'est le premier que vous allez présider dans ce ministère, et nous attendons de vous de pouvoir mener des échanges constructifs, riches et porteurs d'avancées sociales pour tous les agents.

Un petit rappel concernant le CNAS prospectif : les organisations syndicales et la FDSU en particulier avaient souhaité et obtenu la mise en place de ce CNAS spécifique afin de pouvoir travailler en dehors de tout cadre budgétaire, en définissant les besoins et les attentes des agents, et d'avoir ainsi une vue prospective de la politique d'action sociale dans notre ministère.

Or, à la lecture de l'ordre du jour, accompagné de documents d'ailleurs transmis tardivement, on s'interroge ?

Ne nous serions-nous pas trompés d'instance ?

En effet, pourquoi mettre en deuxième point de l'ordre du jour, et comme sujet essentiel de cette réunion, l'articulation de la politique ministérielle avec celle de la Fonction Publique ?

Depuis quand le MINEFI se retrouve-t-il avec une politique d'action sociale dictée par la fonction publique ?

Les agents du MINEFI sont des fonctionnaires d'Etat à part entière, ni plus ni moins. Ils ont des besoins qui évoluent, en même temps que les changements démographiques et structurels et il nous appartient de les identifier, et de tout mettre en œuvre pour y répondre. C'est ce que nous, organisations syndicales, avons toujours fait, et nous sommes attachés à cette pratique ministérielle, et les agents aussi. L'action sociale ministérielle doit être sauvegardée : s'il y a des acquis sociaux dans ce ministère, ils ont été obtenus de haute lutte par les agents. Alors, que le CNAS soit informé des orientations de la Fonction Publique, c'est la moindre des choses mais nous ne sommes pas réunis aujourd'hui pour procéder à une harmonisation interministérielle et à un lissage par le bas.

Nous avons cru comprendre qu'avec la mise en place de la LOLF, l'action sociale ministérielle était sécurisée et pérennisée.

Si nous avons bien compris, l'action sociale et l'hygiène et la sécurité au MINEFI constituent deux sous-actions relevant d'un même BOP qui dépend d'un programme DPMA ?

Mais aujourd'hui, on s'interroge.

Or, il nous semble que nous sommes réunis ce jour dans une instance ministérielle et non fonction publique, (auquel cas cela signifierait que notre union syndicale SOLIDAIRES est enfin reconnue comme représentative à la fonction publique), et puisque nous sommes donc, sauf erreur, dans une instance ministérielle, le CNAS prospectif est quand même l'endroit le plus approprié pour débattre de l'action sociale ministérielle prenant en compte les besoins des agents de ce ministère, et ces besoins sont nombreux :

En matière de restauration tout d'abord :

La FDSU l'a toujours rappelé, nous sommes attachés à la restauration collective, mais aujourd'hui, elle n'est pas satisfaisante. Trop de disparités existent, entre les départements, et à

l'intérieur même des départements. Nous vous avons réclamé à plusieurs reprises, et nous réitérons cette demande, des groupes de travail pour faire une mise à plat de ce dossier, établir une nouvelle cartographie de la restauration, prenant en compte les restructurations des services (par exemple la mise en place d'hôtels des finances) et la GPEEC. Au lieu de cela, on assiste à des signatures de convention avec n'importe qui et à n'importe quel prix (*sûrement pour respecter le fameux indicateur d'accès à la restauration collective*), à des remises en cause d'attribution de titres restaurant sans aucune discussion, à la non revalorisation de la valeur faciale de ce titre avec le sempiternel motif « c'est trop cher ! »

Il existe des besoins criants également **en matière de logement**, et ça ne se limite pas à Paris et l'Île de France.

Le logement dans ce pays est un souci majeur, et les agents du MINEFI ne sont pas épargnés, mais ils sont en plus confrontés à un double problème :

Ils sont à la fois « *trop riches* » pour bénéficier d'un logement social HLM, et « *trop pauvres* » pour accéder au logement intermédiaire, et a fortiori au logement privé. Il nous faut aussi tenir compte des situations de double résidence, de plus en plus nombreuses, mais également de plus en plus longues.

Alors dans ce domaine, il faut une politique plus ambitieuse que celle qui existe aujourd'hui. Certes, les bailleurs sociaux ne disposent pas de réserves foncières, et l'envol des prix de l'immobilier ne les y aident pas. Mais au MINEFI, on a et on continue à délocaliser des services entiers de Paris vers l'Est parisien, puisque, et cela a été dit, il n'y a pas nécessité à ce que des fonctionnaires exercent dans des endroits aussi prestigieux. Mais si l'ambition sociale de notre ministre était vraiment au rendez-vous, certains immeubles, comme par exemple celui de la rue de la tour des dames à Paris, pourraient être reconvertis en logement pour les agents. Ça ne serait qu'une juste redistribution et une moindre reconnaissance des efforts consentis par les agents depuis des années.

S'agissant de la petite enfance, des gardes d'enfants, là aussi les besoins sont considérables, et le système D pour les parents est souvent la règle. Mais c'est un sujet que la DPMA refuse d'aborder depuis des années, malgré nos demandes répétées. Alors pour la FDSU, il est grand temps d'engager un vrai débat de fond sur ce sujet qui préoccupe tous les jeunes agents.

S'agissant du tourisme social et des vacances pour enfants, si la qualité des prestations offertes et le choix pertinent des destinations sont reconnus, on déplore au fur et à mesure des années, un reste à charge direct ou indirect de plus en plus important pour les familles.

Bien d'autres sujets préoccupent encore les agents du MINEFI, d'autres besoins se font aussi cruellement sentir. Les pertes cumulées de pouvoir d'achat, l'absence de reconnaissance des qualifications, les fermetures de sites et les réformes de structures qui sont aussi des sources de pertes de pouvoir d'achat, font apparaître de nouvelles difficultés.

Citons, par exemple, les difficultés d'acquisition d'un véhicule, dont l'utilité sociale est indéniable : il faudrait donc réfléchir à la mise en place d'un financement spécifique, d'un prêt sans intérêt. Autres difficultés, celles pour assumer financièrement, mais aussi en terme de logement, les études supérieures des enfants. Sur ce point-là aussi, des réflexions doivent être menées.

Enfin, il convient aussi aujourd'hui de s'interroger sur **le rôle des délégations et des CDAS**, alors même que le réseau de délégations qui a été mis en place au MINEFI constitue une vraie richesse pour l'action sociale de ce ministère.

En effet on ne peut continuer à limiter le rôle des CDAS à une simple discussion sur l'utilisation du BIL et l'arbre de Noël. Les CDAS doivent jouer leur rôle politique, tous les sujets doivent pouvoir y être débattus et appellent d'autres réponses que celles formulées par la DPMA en réponse aux propositions des CDAS. Un véritable dialogue constructif doit à nouveau se mettre en place, les présidents doivent jouer un rôle politique et d'animation avec l'appui technique des délégués à qui l'on demande à présent d'être avant tout des gestionnaires et de se comporter en chefs de service, évaluateurs -notateurs sans connaissance des contingents de points dont ils disposent.

L'action sociale ministérielle correspond à de vrais besoins pour tous les agents de ce ministère : la FDSU est totalement engagée dans cette action et prête à travailler avec la DPMA dans tous les groupes de travail qui seront mis en place. Elle s'impatiente, avec tous les agents, de voir la concrétisation de l'ambition sociale que notre ministre continue à afficher et nous comptons sur vous, Monsieur Le Président, pour porter ce message auprès du ministre.